

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1934)**

Heft 13

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 12 francs
Etranger : 14 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 10 francs
Etranger : 12 francs

Prix du numéro :
75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^o, à Lausanne.

Rédaction : H. DEMIERRE et
J. PEITREQUIN, ingénieurs.

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE DE PUBLICATION DE LA
COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA
SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

ANNONCES :

Le millimètre sur 1 colonne,
largeur 47 mm. :
20 centimes.

Rabais pour annonces répétées

Tarif spécial
pour fractions de pages.

Régie des annonces :
Indicateur Vaudois
(Société Suisse d'Édition)
Terreaux 29, Lausanne.

SOMMAIRE : *Commission centrale pour la navigation du Rhin.* — *Le funiculaire Davos-Parsenn*, par A.-E. MULLER. — *Un théoricien de l'architecture nouvelle.* — CHRONIQUE GENEVOISE. — CHRONIQUE LAUSANNOISE. — *Société suisse des ingénieurs et des architectes : Section genevoise.* — Supplément commercial.

Commission centrale pour la navigation du Rhin

Compte rendu sur son activité en 1933.

Questions administratives.

COMMISSION CENTRALE. — a) *Composition* : M. Peters, Commissaire allemand, décédé, a été remplacé pour la durée des sessions de juillet et de novembre par M. le Conseiller Ministériel Baur. M. Brunet ayant été déchargé de ses fonctions à sa demande, M. Wæstyn, directeur au Ministère des Travaux publics, a été désigné comme Commissaire belge. Sir John Baldwin atteint par la limite d'âge a été remplacé par M. D. W. Keane. Enfin, M. Bruins a donné sa démission et n'a pas été remplacé au cours de l'année. En conséquence, à la fin de l'année 1933, la composition de la Commission centrale était la suivante :

Président : M. Jean Gout.

Commissaires : Empire et Etats allemands : MM. *Seeliger* (représentant spécialement la Hesse) ; *Baur* (représentant spécialement la Prusse) ; *Fuchs* (représentant spécialement l'Etat de Bade) ; *Greuling* (représentant spécialement la Bavière). Commissaire adjoint : M. *Ickes*. — Belgique : MM. *de Ruelle*, *Wæstyn*. — France : MM. *Albert Mahieu*, *Silvain Dreyfus*, *Basdevant*, *Herrenschmidt*. — Grande-Bretagne : M. *Keane*. — Italie : MM. le comte A. *Martin-Franklin*, *Sinigaglia*. — Pays-Bas : MM. *Kröller*, *Schlingemann*. — Suisse : MM. *Herold*, *J. Vallotton*.

Le Secrétariat était composé à la fin de 1933 comme il suit : Secrétaire général : M. *Hostie* (Belge). — Secrétaire général adjoint : M. *Charguéraud-Hartmann* (Français). — Membres du Secrétariat : M. *de l'Espinasse* (Néerlandais), M. *Schwarzenberger* (Allemand). — Secrétaire-archiviste : M. *Walther* (Suisse).

Les Inspecteurs de la navigation sont :

Pour le secteur suisse : M. *Moor*, ingénieur cantonal, à Bâle. — Pour le secteur I A, frontière franco-suisse à l'embouchure de la Lauter : M. *Callet*, ingénieur des Ponts et chaussées, à Strasbourg. — Pour le secteur I B rive droite : km badois 182,070 (vis-à-vis de l'embouchure de la Lauter) à la frontière bado-hessoise : M. *Baer*, Oberbaurat à Mannheim. — Pour le secteur II, rive gauche : embouchure de la Lauter à l'embouchure de la Nahe : rive droite : frontière bado-hessoise à km prussien 27,4 en aval de Rüdesheim : M. *Haeusel*, Oberbaurat à Mayence. — Pour le secteur III, embouchure de la Nahe à la frontière germano-hollandaise : M. *Gelinsky*, Oberbaurat à Coblenze. — Pour le secteur IV, eaux néerlandaises : *Jonkheer Dillinger*, à La Haye.

b) *Réunions de la Commission et des Comités* : La Commission centrale a tenu, au cours de l'année 1933, outre les deux

sessions ordinairement tenues en avril et en novembre, une session extraordinaire en juillet.

Convention de Mannheim : La Convention de Mannheim n'a pas subi de modifications en 1933. Les négociations relatives à la révision de la Convention de Mannheim n'ont pas été reprises au sein de la Commission centrale au cours de l'année 1933, diverses Délégations ayant déclaré que les études poursuivies sur la base des textes de première lecture élaborés par la Commission ne seraient vraisemblablement terminées que dans le courant de l'année suivante.

Règlements communs : Deux modifications du Règlement de police pour la navigation du Rhin, portant l'une sur l'article 5, chiffre 5, et l'autre sur l'article 5, chiffre 11, ainsi que trois modifications du Règlement de visite des bateaux du Rhin (article 7, nouvel article 9 b et annexe C), sont intervenues en 1933 (Voir plus bas sous : Questions nautiques).

Rapport annuel de la Commission : Le Rapport annuel de la Commission pour l'année 1932, élaboré sous les auspices du Comité permanent composé de M. *Ickes*, président et de MM. *Herrenschmidt* et *Schlingemann*, membres, a été terminé vers la fin de l'année 1933.

Conférences et réunions auxquelles la Commission a été représentée : La Commission a été représentée à la XVIII^e session de la Commission consultative et technique des communications et du transit de la Société des Nations ainsi qu'à la réunion du Comité permanent de la navigation intérieure, qui l'a précédée. Elle a également été représentée à la Conférence d'experts qui s'est tenue à La Haye, sur l'initiative du Gouvernement des Pays-Bas, pour élaborer un projet de réglementation internationale du transport de liquides combustibles sur les voies de navigation intérieure. Elle a enfin été représentée à la XXVII^e assemblée générale de l'Association pour la navigation sur le Haut-Rhin à Bâle.

Questions techniques.

Pont-route à Neuwied : Au cours de l'année 1927, un plan de pont-route élaboré par la commune de Neuwied et ne présentant qu'un caractère provisoire, avait été soumis à la Commission centrale, laquelle avait décidé de surseoir à statuer sur l'ensemble de ce projet, jusqu'à plus ample information. La Délégation allemande avait déclaré qu'il ne serait pas donné suite pour le moment à ce projet (Voir compte rendu de 1927).

Un projet remanié par les services de la ville de Neuwied et approuvé par le Gouvernement allemand a été soumis à la Commission centrale, au cours de l'année 1933, avec la remarque que les desiderata que la Commission centrale avait antérieurement formulés, avaient été pris en considération.

Le projet a été étudié par le Comité des Ponts, présidé par M. *Herold*. Ce Comité a constaté que le nouveau projet d'après